



LE MARCHE FRANÇAIS DU GRANULE DE BOIS

**Syndicat
National des
Producteurs de
Granulés de
Bois (SNPGB)**

Hugues de Cherisey

Syndicat National des Producteurs de Granulés
de Bois

6, rue François Premier – 75008 - PARIS

hugues.decherisey@fnbois.com, www.snpgb.fr

Qui sommes nous ?

- Le Syndicat National des Producteurs de Granulés de Bois rassemble 24 des 30 producteurs français et représente plus de 85 % des granulés et briquettes produits en France.
- Notre rôle est celui d'un syndicat professionnel : défendre les intérêts de notre profession, produire des informations sur notre secteur, communiquer.

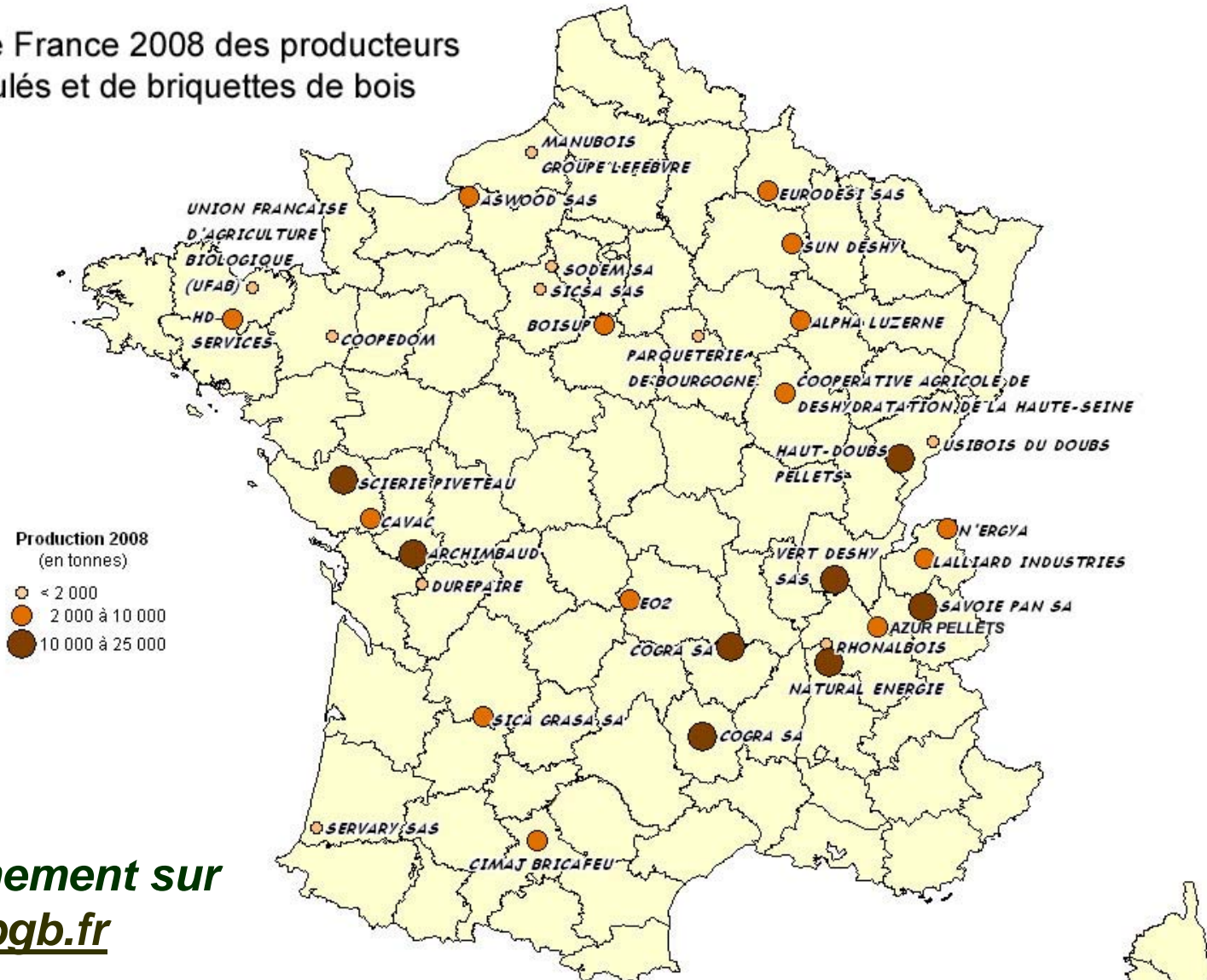
Merci à l'appui de pellets@las, de l'ADEME, du SER, du FCBA et de BBEC conseil pour l'organisation de ce colloque !

Le métier de producteur de granulés de bois : un assemblage de compétences

- La capacité durable d'approvisionnement en matières premières, (sciures et coproduits du bois).
- Le savoir faire en granulation, issu des technologies développées pour l'alimentation animale.
- La capacité à distribuer un combustible auprès de consommateurs individuels ou de collectivités.
- La maîtrise de la qualité du produit et du service, tout au long de la chaîne.

Où sommes nous?

Carte de France 2008 des producteurs de granulés et de briquettes de bois



Une grande diversité de producteurs par leur :

- Historique : depuis les pionniers des années 80 jusqu'aux tout nouveaux entrants.
- Métier d'origine (scieries ; alimentation animale / déshydratation ; entreprises dédiées).
- Taille et ambition : certains produisent de façon stable quelques centaines de tonnes ; d'autres croissent rapidement et dépassent 50 000 t/an.
- Politique commerciale : vente en direct ou via des distributeurs ; à proximité ou dans toute la France, mais aussi à l'export.

Les 3 segments de marché

- **Habitat individuel** : poêles (chauffage d'appoint) et chaudières (chauffage central). Croissance rapide. *Qualité "premium" nécessaire.*
- **Chauffage collectif**. En développement en France. *Qualités intermédiaires.*
 - petites et moyennes puissances
 - grandes puissance en co-combustion avec du charbon.
- **Production d'électricité en co-combustion dans les centrales** thermiques. Encore inexistant en France. *Qualités industrielles.*

Les avantages du granulé

- Densité énergétique → faibles volumes de stockage et limitation des rotations de camions de livraison pour les chaufferies.
- Homogénéité et performances du combustible, garanties par des référentiels de qualité.
- Simplicité d'exploitation et de maintenance des systèmes de combustion.

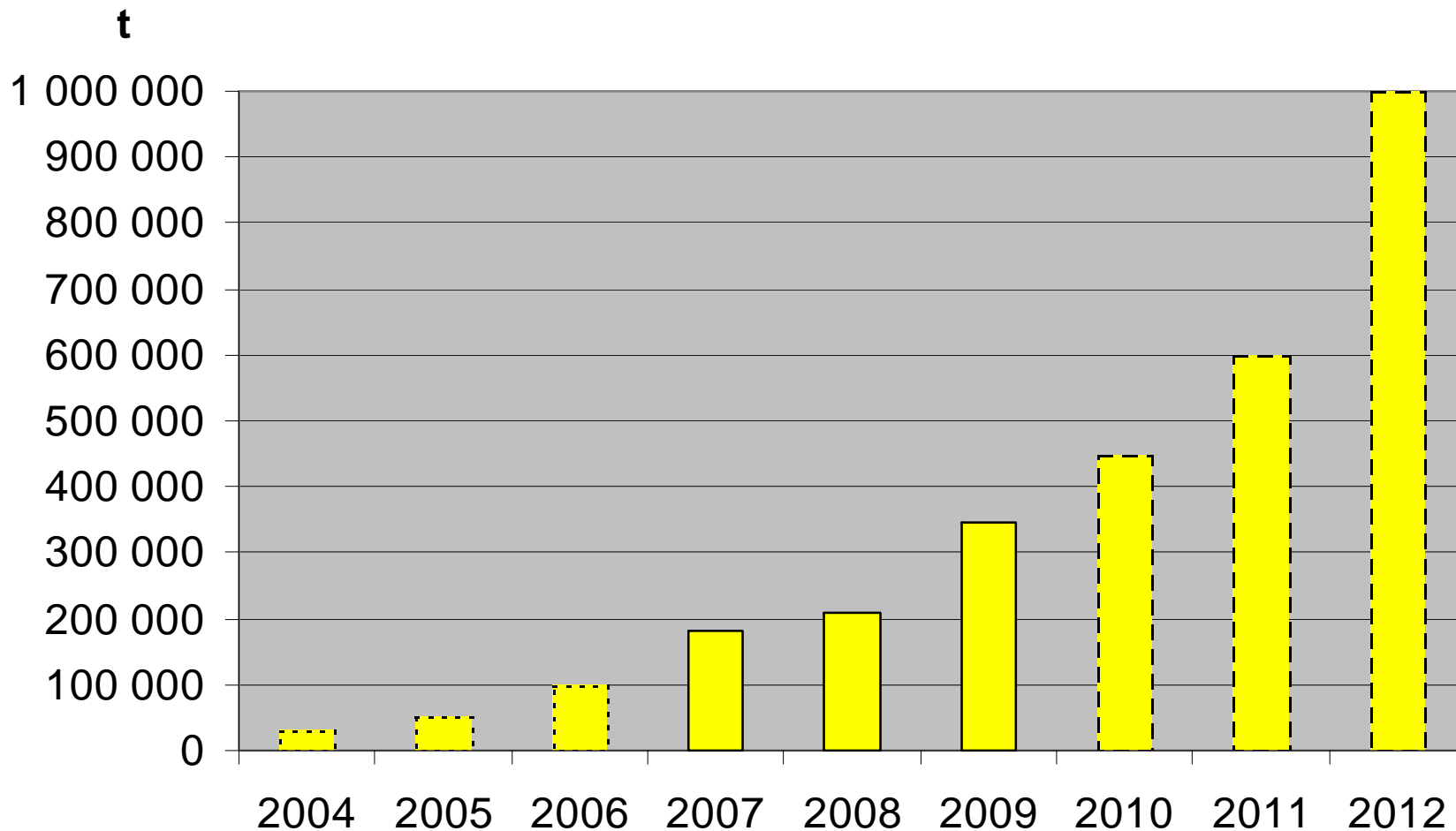
Les données françaises (t)

| | 2008 | 2009 |
|---------------------|-------------|-------------|
| Production | 208 000 | 345 000 |
| Importations | 20 000 | 10 000 |
| Exportations | 35 000 | 50 000 |
| Consommation | 193 000 | 305 000 |

Importations, exportations, et données 2009 estimées

- Plus de 60 % des ventes se font encore en sacs (*usage en poêles domestiques*).
- Le vrac est en progression régulière (*chaudières individuelles ou collectives*).

Production de granulés de bois en France et perspectives

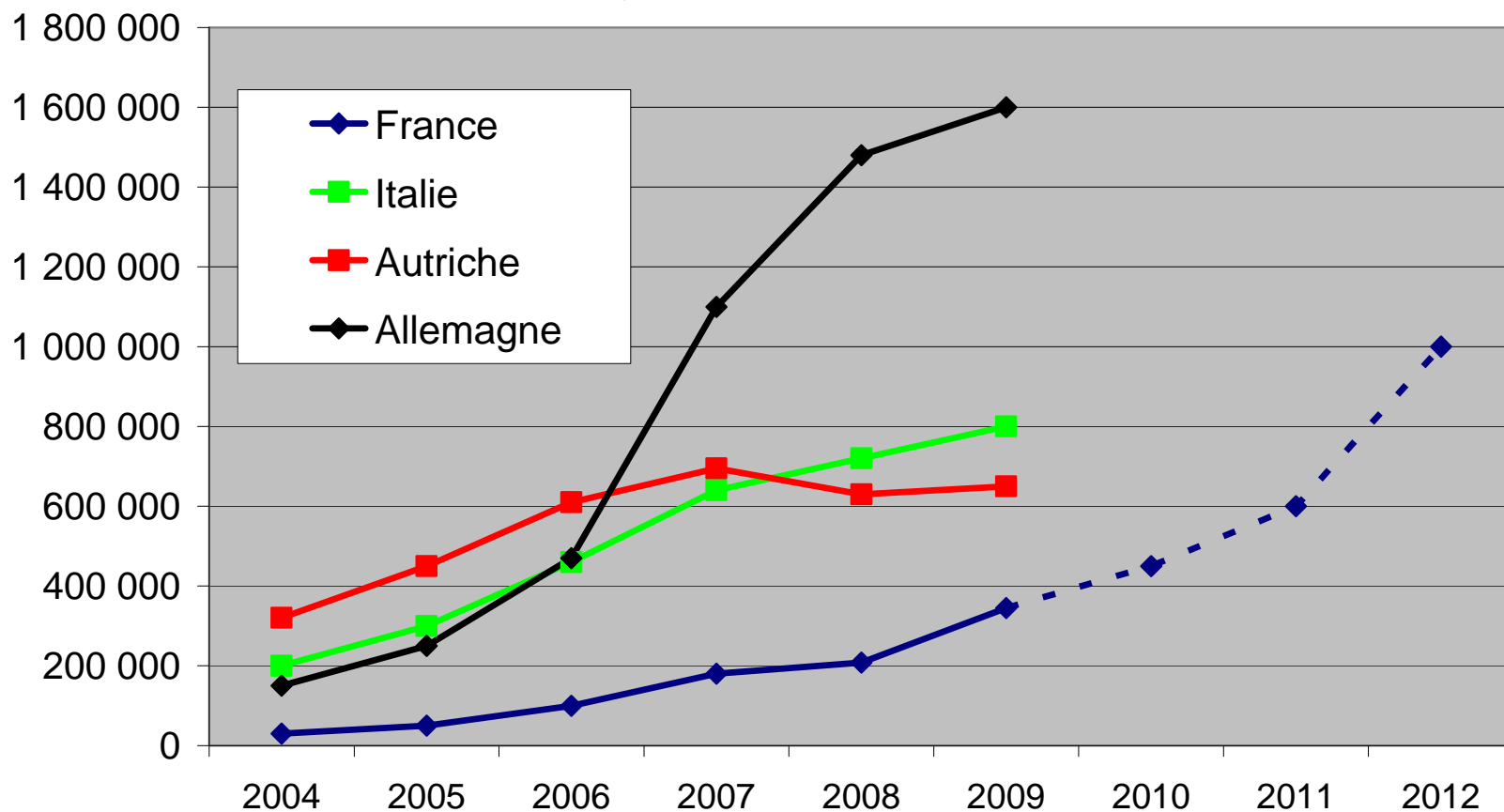


La France parmi d'autres pays

- Les importateurs structurels : Danemark, Pays Bas, UK, Belgique... (*importance pour la production d'électricité*).
- Les importateurs à forte production intérieure : Suède (*usages diversifiés*), Italie (*marché de particuliers*), ...
- Les exportateurs à faible consommation intérieure : Canada, Russie, Pologne, Tchéquie, Pays baltes...
- Les gros consommateurs et gros exportateurs : USA, Allemagne, (Autriche) ...
- Les pays où la consommation intérieure correspond +/- à la production (import/export en élément de régulation) : Autriche (actuelle), France...

La France et ses voisins

Productions annuelles de granulés de bois de quelques pays européens
t



L'évolution de la filière française en quelques années

- Croissance considérable de l'offre. Plus d'acteurs, de taille plus importante et plus professionnels. L'étape pionnière est dépassée.
- Maillage du territoire : sites industriels plus nombreux, réseaux de distribution locaux et nationaux structurés, capacité à livrer du vrac en camion souffleurs.
- La grande majorité de la production française est certifiée ou en cours de certification pour un référentiel de qualité.
- Volonté de stabilisation des prix depuis l'épisode de déséquilibre européen de fin 2006.

Pourquoi le marché français a-t-il tardé à croître ?

- Le granulé demeure peu connu du consommateur et des professionnels (la communication reste celle d'un secteur encore petit, sans appui public national).
- Les fabricants leaders de poêles et chaudières à granulés ne sont pas français (dynamique de "cluster" difficile).
- La ressource en sciures est atomisée.
- Le soutien public, abondant pour plusieurs filières d'énergie renouvelables, a délaissé le granulé après des échecs anciens (années 80) et sous la pression du lobbying efficace des tritrateurs de bois, concurrents sur la matière première.
- La profession qui rassemble des PME et des coopératives a donc dû expérimenter et créer ses modèles, se développer et s'organiser par elle-même.

Pourquoi croire au développement du marché ?

- Le besoin auquel répond le granulé, combustible renouvelable et moderne, existe à grande échelle, chez le particulier et dans les collectivités.
- Il peut désormais rencontrer une offre suffisante, organisée et à la qualité garantie.
- La hausse inéluctable du prix des énergies fossiles favorisera l'expansion du marché.
- Les ressources en matière première sont importantes en France pour des producteurs disposant d'équipements de broyage. Il existe différents gisements pour différentes qualités de granulés.
- Des tritrateurs de bois pourraient eux-mêmes produire, dans un avenir proche, du granulé de qualité industrielle.

Prix du granulé

- Celui d'un combustible raffiné et renouvelable.
- Fonction de la qualité et du conditionnement (vrac, sac,..).
- Soumis à une concurrence croissante, avec le développement de l'offre nationale et internationale.
- Des enquêtes trimestrielles départ usine sont réalisées en France par le CEEB (Centre de l'Etude et de l'Economie du Bois) en partenariat avec l'INSEE :
www.fnbois.com/CEEB/CEEB.html
- Des enquêtes sur les prix rendus clients sont conduites par ProPellet Rhône Alpes (évolution d'indice sur
www.propellet.fr/indices-de-prix.html

Matières premières et concurrences d'usage (1)

| Qualité de granulés | Segment de marché | Matières premières | Concurrence d'usage | Alternatives possibles |
|---|--------------------------------------|--|--|------------------------------------|
| Premium (<i>bois qualité haute performance</i>) | Particuliers | Sciures de bois + plaquettes de scierie) | Panneau de process + pâte à papier | Plaquettes de scierie, bois écorcé |
| Standard (<i>bois standard</i>) | Chaufferies collectives | Connexes de bois non écorcé | Panneau de process (<i>futurs biocarburants de 2^{nde} génération</i>) | Plaquettes forestières et de TCR |
| <i>Bois qualité industrielle</i> | Industrie | Bois usagé non traité | | |
| Agro-pellets (<i>agro qualité haute performance</i>) | Chaufferies collectives | Miscanthus, cultures dédiées | (<i>occupation des terres, futurs biocarburants de 2^{nde} génération</i>) | |
| Agro-pellets industriels (<i>agro qualité industrielle</i>) | Industrie avec traitement des fumées | Pailles, issues de céréales, coques, noyaux, ... | | |

Matières premières et concurrences d'usage (2)

- Le granulé sert des besoins de combustibles renouvelables spécifiques pour lesquels il est la meilleure solution. Il se développera inéluctablement et contribuera aux objectifs européens d'ENR de 2020.
- Les concurrences d'usages sont encore vives mais la diversification des matières premières et la meilleure valorisation de nos gisements français considérables offrent des perspectives rassurantes.
- Des politiques publiques adaptées et durables doivent favoriser une évolution ordonnée des équilibres actuels.

Nos chantiers en cours

- Gagner en visibilité : communiquer sur notre produit et notre profession (site Internet : www.snpgb.fr avec carte de France, liste des producteurs et leurs coordonnées, référentiels de qualité des produits).
- Développer nos relations avec d'autres syndicats et organisations professionnelles.
- Poursuivre la démarche de qualité et de certification.
- Faire mieux reconnaître notre filière auprès des pouvoirs publics.
- Renforcer nos présences dans les réseaux internationaux pour partager nos expériences et faire progresser nos modèles.

Conclusions

- Le marché du granulé va se développer fortement et inéluctablement en France car il sert un vrai besoin (combustible renouvelable et concentré, avec une facilité d'usage comparable à celle du fioul et du gaz).
- La filière a aujourd'hui atteint le niveau de professionnalisation nécessaire pour accélérer sa croissance. Elle doit poursuivre ses démarches de progrès. L'ouverture de notre site Internet www.snpgb.fr contribuera à notre transparence.
- La filière granulé nécessite une reconnaissance publique plus forte et son essor doit être pleinement intégré aux politiques de développement d'énergies renouvelables.